

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. X.

No. 36.

Prix du numéro, 7 centims.—Annonces, la ligne, 10 centims.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 4 SEPTEMBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

SOMMAIRE

Notre prime.—Les événements de 1838, par L.-O. David.—Chemin de fer du Pacifique, par Paul Petit.—Conseil législatif, par A. Gélinas.—Cà et là.—Les noirs et les blancs, par Benjamin Sulte.—Le Fœnet, par Paul Féval.—Nos gravures.—Choses et autres.—La muette qui parle, par F. du Boisgobey.—Le comte de Chambord, par Ph. de Grandlieu.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES: Les émeutes de Québec: Les Canadiens français attaqués dans la rue Champlain; Barricade sur la rue Champlain; Les hirondelles; L'oiseau mort; Montréal: Réunion des clans écossais sur le terrain du club de la crose, pour la pratique des jeux nationaux.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1838

Pendant que les patriotes s'agitaient à Beauharnois, ceux de Châteauguay en faisaient autant.

Châteauguay fut, en 1838, l'un des foyers les plus ardents de la révolution. Il y avait là, comme à Beauharnois, des hommes à l'âme ardente, à l'esprit hardi, qui communiquaient à la population leurs sentiments et leurs idées en faveur de l'indépendance du pays. Ils s'étaient jetés avec enthousiasme dans le mouvement, sans arrière-pensée d'ambition et d'intérêt personnel, sans autre but que de conquérir la liberté politique. C'étaient de nobles cœurs, de véritables patriotes, aimant leur pays et leur nationalité. Ils ont payé cher, la plupart, leur imprudence mais glorieuse tentative. Nommons en particulier : Cardinal et Duquette, ces deux nobles et touchantes victimes du patriotisme, dont les noms éveillent les souvenirs les plus attendrissants. Ils avaient pour le second Jean-Louis Thibert, Joseph L'Écuyer, Léon ou Léandre Ducharme, François-Maurice Lepailleur, encore vivant, bien connu et fort estimé à Montréal, et plusieurs autres, tous de Châteauguay, excepté Ducharme, qui était de Montréal. Les patriotes de Châteauguay avaient pour tâche, après avoir fait prisonniers les bureaucrates de cette paroisse et les avoir désarmés, d'aller s'emparer des armes des sauvages à Caughnawaga. Ils n'eurent pas de peine à exécuter la première partie de ce programme. Ils allèrent d'abord chez M. McDonald, le principal marchand de l'endroit, qu'ils forcèrent de leur livrer toutes les armes et la poudre qu'il avait et l'emmenèrent prisonnier avec plusieurs autres qu'ils arrêterent, chemin faisant, à leur camp près du pont de la rivière Châteauguay. Plus tard, ils les renfermèrent avec M. Ellice, M. Brown et quelques-uns des bureaucrates arrêtés à Beauharnois, dans la maison de M. Mallette, à Châteauguay. Ils les traitèrent bien et les relâchèrent le lendemain de la bataille d'Odelltown.

Après avoir accompli la première partie de leur tâche, une quarantaine de patriotes, armés la plupart de bâtons et de piques, partirent pour Caughnawaga, autrement dit Sault Saint-Louis. Arrivés près du village au lever du soleil, ils s'arrêtèrent dans un bois, et cinq d'entre eux, les chefs, Cardinal, Duquette, Lepailleur et deux autres, allèrent en avant pour sonder le terrain et les dispositions des sauvages.

Pendant qu'ils essayaient de décider quelques-uns des sauvages à leur prêter leurs armes, une femme étant allée près du bois, aperçut les patriotes et revint tout effarée, raconter aux chefs sauvages ce qu'elle avait vu. L'alarme fut donnée, les sauvages prirent leurs fusils, et les chefs décidèrent qu'après avoir employé la ruse pour attirer les patriotes dans le village, on les arrêterait.

Les Canadiens-français furent traités en cette circonstance par les sauvages, comme ils le sont souvent par ceux qui se disent leurs alliés et leurs obligés.

Cinq ou six sauvages envoyés en avant, sans armes, firent croire aux patriotes qu'ils pourraient peut-être s'entendre avec les chefs et les décidèrent à s'avancer. Lorsque les chefs, qui les attendaient à la tête d'une quarantaine d'hommes bien ar-

més, les virent dans l'impossibilité de se défendre et de s'enfuir, ils donnèrent l'ordre de se jeter sur eux et de les désarmer. La résistance étant inutile, la chose fut facile; les patriotes se laissèrent arrêter et conduire à Lachine, et de là à la prison de Montréal, d'où ils ne sortirent, la plupart, que pour monter sur l'échafaud.

Les patriotes du comté de Laprairie ne furent pas plus heureux que ceux de Châteauguay et de Beauharnois. Ils avaient reçu ordre de se rendre des différentes paroisses du comté à Saint-Constant, pour de là aller prendre possession du village de Laprairie, de ses casernes et du bateau à vapeur qui faisait la traversée à Montréal. On leur avait assuré qu'un corps de troupes considérable venu des États-Unis, les attendait à La Tortue, pour leur prêter main forte. Ils étaient commandés par Joseph Robert, de Saint-Edouard; Ambroise Sanguinet et Charles Sanguinet, de Saint-Philippe; Pascal Pinsonneau, de Saint-Edouard; Joseph Longtin, de Saint-Constant, et quelques autres. Leur expédition fut marquée par un événement regrettable. Après avoir fait prisonniers, chemin faisant, tous les bureaucrates qu'ils trouvèrent, ils arrivèrent à La Tortue, chez M. David Vitty, où la plupart des bureaucrates de Saint-Philippe et de Saint-Constant étaient venus se réfugier avec l'intention imprudente de se battre au besoin. Aussi, lorsque les patriotes sommèrent M. Vitty de leur ouvrir la porte, au lieu de se rendre à cette injonction, il refusa obstinément et poussa même l'imprudence jusqu'à tirer, espérant sans doute les effrayer. Mais ce coup de fusil eut un résultat bien différent; les patriotes irrités entourèrent la maison, et tous ceux qui avaient des fusils tirèrent. M. Walker fut tué, M. Vitty blessé, la maison fut envahie et tous ceux qu'elle contenait faits prisonniers. Des témoins ont prétendu que les patriotes avaient tiré les premiers; mais il paraît certain que le premier coup de fusil partit de la maison de M. Vitty. North et Hood, qui étaient dans la maison, admirèrent ce fait devant la cour militaire.

Naturellement, cet incident déplorable fit sensation et souleva des flots d'indignation parmi la population anglaise, qui demanda vengeance à grands cris. Nous dirons ici, une fois pour toutes, que la mort du pauvre jeune Weir, à Saint-Denis; celle de Chartrand, à Saint-Jean, et de Walker, à La Tortue, sont des actes regrettables; mais ce sont des faits isolés; en général, les patriotes ont montré une modération et une douceur qu'on trouve rarement chez des insurgés. Quand une population persécutée se lève pour revendiquer ses droits, elle montre rarement autant d'égards pour ceux qu'elle considère comme ses oppresseurs. Il n'y a que des Canadiens-français pour faire des insurrections avec aussi peu de violence et de cruauté.

L.-O. DAVID.

Un journal français se moque, avec raison, des chansons ridicules par lesquelles on remplace, en France, la jolie et fine romance d'autrefois. A ce propos, nous prions tous ceux qui chantent, dans notre pays, de se faire un devoir de ne pas laisser ces inepties s'introduire parmi nous et de conserver dans toute leur naïveté nos bonnes vieilles chansons. Qu'on s'abstienne non-seulement de chanter les mots, mais encore les airs.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Le général M. Butt Hewson, qui a de l'expérience dans le tracé des grands chemins de fer, vient de publier une brochure appelant l'attention des ministres de Londres et d'Ottawa sur l'ensemble de la question du choix de notre ligne du Pacifique.

Ce que nous allons en dire n'est que le résumé de son travail, laissant à qui de droit l'avantage de se prononcer sur son mérite.

Les Américains ont établi une voie ferrée à deux cent cinquante lieues au sud de la frontière canadienne. Cette voie a l'inconvénient de traverser un désert aride de plusieurs centaines de milles, et de passer sur des montagnes d'une hauteur prodigieuse où elle rencontre les neiges les plus hautes du globe. En outre, elle coupe le continent dans sa plus grande largeur.

Le Canada cherche à son tour à joindre par un ruban de fer ses possessions de l'Atlantique à celles du Pacifique—en d'autres termes, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie anglaise.

Pour y parvenir, nous avons fait explorer par des ingénieurs les territoires qui s'étendent de la vallée de l'Ottawa à la côte nord du lac Supérieur, et ceux qui sont situés un peu au sud de la Saskatchewan, non loin de la frontière américaine.

Ici se place une première observation. Est-ce à des ingénieurs que l'on devrait confier un semblable travail, ou à des géographes?

L'ingénieur est un homme expert dans l'art de vaincre les obstacles naturels. Qu'on lui dise, par exemple, de tracer le chemin de fer du nord ou celui de Montréal à Aylmer, il y parviendra sans se tromper, parce qu'il ne peut faire autrement que de relier entre elles les paroisses qui jalonnent déjà ce parcours. Sa science consistera à placer avec apropos les ouvrages qui devront composer la ligne entière. Il ne pourra s'écarter que légèrement, çà et là, de la file des habitations. En un mot, traversant un pays peuplé, il complète l'organisation de la voie déjà existante, si l'on peut ainsi s'exprimer.

Mais donnez-lui à juger d'une contrée qui attend encore la colonisation, surtout un territoire large de six ou sept cents milles et long de huit cents lieues, comme l'est tout le nord de notre confédération, et il se perdra dans cette étendue.

C'est le géographe qui devrait en ce cas être appelé à se prononcer. Disons que le véritable homme d'État n'est pas de trop pour doubler le géographe; car tous deux n'ont en vue que d'assurer des débouchés au pays, et demandent que l'avenir réponde à leurs calculs.

Tandis que l'ingénieur ira étudier le terrain qu'on lui aura désigné, et qu'il s'efforcera d'en supprimer les obstacles, le géographe, embrassant les choses plus en grand, commencera par se demander dans quelle région tout d'abord le commerce, la colonisation, les besoins futurs du pays exigent que soit placé le chemin.

L'ingénieur va droit devant lui. Sa ligne est en longueur.

Le géographe n'avance qu'en zig-zags. Son exploration est en largeur.

Telle est la différence.

Grâce au géographe, non-seulement un

sentier ou deux sont examinés, mais tout le territoire mis en jeu subit la comparaison qui est indispensable pour choisir avec sagesse la route dans laquelle nous voulons engager l'avenir de notre commerce et de nos populations.

Jusqu'ici, pour avoir employé uniquement des ingénieurs, nous avons tâtonné au sud, en longeant toujours la frontière, parce que l'ingénieur, fidèle à ses instincts et aux habitudes de son art, ne désire pas s'écarter des endroits où existent des habitations. Grave erreur qui nous a empêché de songer à la partie nord et habitable de notre vaste domaine.

Il ne s'est rien fait de vraiment raisonnable dans le monde pour les entreprises de ce genre, lorsque l'ingénieur n'a pas été précédé du géographe.

Prenons donc une vue d'ensemble avant de nous arrêter sur un point particulier. Ne faisons plus les choses à rebours comme depuis cinq ou six ans.

Pourquoi avoir en quelque sorte décrété que le terrain au nord de la Saskatchewan doit être mis hors de concours? Parce qu'il est au nord? Etrange argument! C'est lui qui renferme les plus riches plaines, les plus grasses vallées, les plus larges forêts, les meilleures et les plus longues rivières, tandis que le sud, qui n'est guère plus peuplé, est pauvre et nu, et coupé en deux par un désert de cent lieues qui avoisine la république américaine.

On a fait valoir surtout la nécessité d'aboutir à la prise de la Tête-Jaune pour franchir les Montagnes-Rocheuses. Que ne s'est-on donné la peine de visiter celle de la rivière à la Paix, qui est de douze cents pieds moins élevée—mais qui est laissée en blanc sur les fameuses cartes de "notre Pacifique" proposé!

Sous prétexte de créer une contrée agricole, on trace le chemin dans les prairies les plus impropres à l'agriculture, où le bois manque, où l'eau est en quelque sorte inconnue, et on y ajoute cette horrible pointe du désert américain, large de cent lieues au moins, qui touche à la Saskatchewan, et auprès de laquelle le Sahara serait un paradis. Voilà l'œuvre des arpenteurs. Ils ont fait ce qu'on leur demandait, ou plutôt ce qu'ils ont cru qu'on leur demandait de faire.

Et puis, de l'Ottawa à Manitoba, comme on a eu soin de choisir la lisière rocaillieuse, à jamais impraticable, qui frôle le Nipissing et tombe dans le lac Supérieur! Toujours pour serrer le sud de plus près! Il est si bon de se laisser mener par le préjugé populaire et de tâcher de nous ranger au sud dans un pays sans valeur, plutôt que de pousser au nord où tout se présente dans des conditions quatre fois préférables!

Trois millions de piastres ont été dépensées en exploration. Un homme instruit, un géographe, un homme d'Etat pouvaient, en deux mois de lecture et de consultation des cartes, prévenir ce gaspillage qui n'a rien produit de nouveau. Avant les rapports désormais tristement célèbres des ingénieurs du Pacifique canadien, nous avions cent volumes, la plupart savamment écrits, sur les territoires du nord-ouest et du nord du Canada. Il y a gros à parier que personne ne s'est donné la peine de les ouvrir. On a cru qu'il fallait envoyer des Christophe Colomb et des Jacques Cartier à la découverte de ces terres inconnues. Cette dépense inutile de trois millions est le triomphe de l'imprévoyance.

Remontons aux sources. De quoi s'agit-il? De mettre en communication la Colombie anglaise et nos provinces de l'Atlantique. Eh! bien, le chemin le plus long, le moins propre à être colonisé, se trouve au sud—et il longe la frontière américaine—et le commerce qu'il apporterait de l'Ouest irait naturellement à Portland et à New-York. Voilà le résultat que nous nous préparons.

Si, au contraire, on renonçait aux préjugés qui nous étouffent, on adopterait la route la plus courte, la plus droite et celle qui, sur tout son parcours, sauf de petites localités, est merveilleusement facile et d'un sol avantageux à tous égards—sans compter que les Américains ne pourraient ni la saisir en temps de guerre ni en dé-

tourner le commerce à leur profit pendant la paix.

Veillez, lecteur, suivre sur la carte le tracé que voici :

De Halifax à Québec, l'Intercolonial est en activité. De Québec ou des Trois-Rivières, en remontant le Saint-Maurice et dépassant la hauteur des terres. Vous coupez ensuite les rivières qui se déchargent dans la baie d'Hudson, vous tenant aussi près que possible de la hauteur des terres, et votre ligne atteint l'extrémité nord du lac Winnipeg. De là vous allez frapper la Saskatchewan au Grand-Rapide, vous suivez la vallée de la rivière du lac Rouge, puis vous touchez la rivière au Castor et l'Athabasca, d'où vous vous dirigez sur la rivière à la Paix qui vous mène à travers la passe de ce nom dans les Montagnes-Rocheuses jusqu'au Pacifique, en face des îles fertiles et riches de la Reine-Charlotte.

Que ce projet ne vous paraisse pas chimérique. Il est non-seulement exécutable, mais il coûterait meilleur marché que tout autre et il traverse un pays complètement habitable. En un mot, il est basé sur la nature même, et tôt ou tard on y viendra.

L'homme porte en lui une maladie de l'imagination qui s'appelle le préjugé. Nous en avons eu des exemples qui ne devraient pas être oubliés.

Il a été question pendant longtemps de savoir si les animaux, tels que bœufs, vaches, chevaux, pourraient subsister au Canada. Un jour, on nous en a envoyés, et ils ont réussi comme on sait. Plus tard, on a soutenu que si la population prenait du développement, il n'y aurait pas assez de terres cultivables pour la nourrir. En réponse à ces absurdités qui ont été monnaie courante pendant deux siècles, nous fournissons aujourd'hui à l'Europe de la viande et du grain pour la nourrir.

Mais, dira-t-on, les étrangers peuvent se tromper sur notre compte. Fort bien, tout comme nous pouvons nous tromper sur le Nord-Ouest.

Néanmoins, voyons ce que les Canadiens eux-mêmes ont pensé et dit de leur propre pays. Il n'y a pas cinquante ans que nous regardions comme absolument inhabitables les vallées du Saguenay, du Saint-Maurice et même un peu de l'Ottawa. Le préjugé populaire veut que plus on se dirige au nord, plus le froid soit grand et moins bonne la terre. C'est absurde, mais on le croit.

A mesure que la colonisation s'empare de la zone productive du nord, la lumière se fait dans notre esprit; pourtant, il est toujours connu qu'à quelques milles de nouvelles habitations, commence le pays des ours blancs et des Esquimaux! Nous ne voulons absolument croire que ce qui nous crève les yeux.

Que serait-ce donc si nous reproduisions ici les nombreux textes des voyageurs éclairés et des résidents du tracé indiqué ci-dessus?

Qu'on pense des vallées arrosées par les six ou sept belles rivières qui vont se jeter dans la baie d'Hudson et dans lesquelles les employés de la grande compagnie ainsi que plusieurs colons canadiens cultivent avec succès des céréales et des légumes? Au lac Abbitibi, par exemple, au-delà des sources du Saint-Maurice, un Canadien prétend qu'il cultive des terres égales à celles du Saint-Laurent.

Lorsque la ligne en question atteindra la pointe nord du lac Winnipeg, elle aura à sa gauche la province de Manitoba, et à sa droite le fleuve Nelson qui sort du lac Winnipeg pour se rendre à la baie d'Hudson. Ce cours d'eau énorme deviendra un jour une voie de commerce très-fréquentée, soit qu'on le canalise, soit qu'un chemin de fer suive sa vallée, parce que la baie d'Hudson est ouverte quatre mois de l'année et que Manitoba a besoin d'un port de mer.

Avançant toujours à l'ouest, nous entrons dans la "zone fertile" dont tout le monde a entendu parler, excepté les ingénieurs. Elle nous conduit, sur une étendue de huit cents milles, au pied des Montagnes-Rocheuses. Ce pays ne demande

que des bras pour devenir le grenier de la moitié du globe. Ajoutons que par le fleuve Mackenzie, qui est presque égal au Saint-Laurent, on peut avoir accès, six ou sept mois de l'année, à la mer du Nord, dans laquelle on pénètre facilement par le détroit de Behring.

Telle est, en substance, la brochure du général Hewson. Elle se recommande à l'attention de nos hommes publics.

Le chemin en question serait l'épine dorsale de l'empire canadien, puisque, placé au milieu de notre territoire, il finirait par être peuplé des deux côtés et nous maintiendrait indépendant des Etats-Unis. Nous sommes la Russie de l'Amérique; développons-nous comme la Russie d'Europe; il nous restera encore au nord une Sibérie pour compléter la comparaison.

PAUL PETIT.

LE CONSEIL LÉGISLATIF

Le Conseil législatif, qui avait joué depuis le commencement de la session le rôle effacé qu'il a coutume de jouer, est entré en scène la semaine dernière, monté sur ses plus grands chevaux et porteur d'allures tout à fait guerrières. Il a tout de suite attiré l'attention, et tous les regards se sont tournés vers lui. On ne l'eût jamais cru capable d'une action aussi accentuée.

Il a commencé par ordonner une enquête sur l'affaire du contrat des *nut-locks*. C'était un premier coup au ministère, qui a refusé cette enquête, demandée d'abord dans l'Assemblée législative. Puis il a renversé sans pitié l'édifice si péniblement édifié par M. Joly au moyen des résolutions sur les chemins de fer. Ces résolutions, gagnées par le cabinet après une lutte opiniâtre dans laquelle il a failli plusieurs fois succomber, constituaient pour lui le principal résultat de la session.

Et ce n'est pas tout. Le Conseil est allé plus loin encore. Il ne s'était pas mis en frais de cette façon pour s'arrêter en si beau chemin. Il a porté le coup de grâce au gouvernement en refusant son concours au bill des subsides, comme il l'avait déjà refusé aux résolutions des chemins de fer.

Le Conseil a incontestablement le droit de refuser de voter les subsides, mais l'exercice de ce droit constitue un acte extrêmement grave, qui doit être motivé par des circonstances exceptionnelles. Pour se résoudre à l'accomplir, il a fallu que les membres de la Chambre haute, si calmes, si sages, si bien connus pour leur modération, fussent convaincus que le pays est présentement dans une de ces situations exceptionnelles qui peuvent justifier de leur part une démarche aussi importante.

Cette nouvelle a causé un grand émoi. Il ne saurait y avoir de discussion et de commentaires, toutefois, que sur l'opportunité de la conduite du Conseil. Quant à son droit de refuser les subsides, il est incontestable.

Au fond, le ministère dépend de l'une et de l'autre Chambres. Si la confiance de la Chambre populaire lui est indispensable, la tolérance de la Chambre haute lui est également nécessaire. C'est de la Chambre populaire qu'il tient son pouvoir, mais il ne peut l'exercer sans l'assentiment de la Chambre haute. Celle-ci possède le droit de *veto* contre lui. Elle peut se faire obstacle, et obstacle insurmontable, puisqu'elle est un des rouages essentiels de la machine législative. Qu'elle refuse seulement son concours, et tout est suspendu; c'est le chaos. Le ministère se forme sans elle, mais il a besoin d'elle pour gouverner, pour subsister. La Chambre haute n'a pas sur lui le contrôle absolu de la Chambre basse, elle ne peut le forcer à résigner par un simple vote, mais elle peut le forcer à résigner en lui rendant la position intenable, en lui coupant les vivres. C'est ce qu'a fait le Conseil en rejetant le bill des subsides, qu'il a le pouvoir de rejeter comme tout autre bill.

On connaît la teneur de l'adresse votée à cette occasion par la majorité de la Chambre haute. Le Conseil déclare qu'il suspend les subsides jusqu'à ce que le lieutenant-gouverneur ait choisi de nou-

veaux ministres. Il paraît que les ministres actuels sont résolus à ne pas résigner, en dépit de ce vote du Conseil. On ne voit pas, cependant, comment ils pourraient gouverner sans argent. Naturellement, leur parti est furieux et voue le Conseil aux gémonies. Mais les conservateurs leur répondent que l'acte du Conseil est beaucoup moins autoritaire que celui de l'ex-gouverneur Letellier.

A. GÉLINAS.

ÇA ET LÀ

L'Europe n'a eu ni printemps ni été. La pluie n'a cessé de tomber durant les six premiers mois de l'année. Les moissons ont péri, privées du soleil qui leur donne la croissance et la vie. Quelques jours de chaleur les ont ranimées en France, mais le rapport est encore loin de suffire aux besoins de la consommation. Les vignes, déjà atteintes par le phylloxera, ont été ravagées par les orages. Le vin sera rare cette année, et la qualité n'aura rien de bien attrayant.

Mais le pays qui a été le plus malheureux a été l'Angleterre. Les orages et les inondations y ont tout détruit.

Il n'y a pas de doute que le malheur de l'Europe va faire le bonheur de l'Amérique. Jusqu'à quel point le Canada va-t-il en profiter? Les prix seront probablement meilleurs qu'ils n'auraient été si la récolte eut été abondante en Europe.

* *

Encore une semaine d'excitation qui vient de s'écouler, et c'est le Conseil législatif, d'ordinaire si tranquille, qui est cause de cette excitation. Depuis longtemps une rumeur sourde faisait croire que le Conseil législatif refuserait de voter les subsides. En général on n'y croyait pas. Cependant c'est fait. C'est l'hon. M. Ross qui a proposé les résolutions qui ont été adoptées à ce sujet. Les raisons de ce procédé grave et extraordinaire sont : 1. que le gouvernement Joly n'a pas tenu la promesse qu'il avait faite d'administrer avec économie les affaires du pays; 2. qu'il a dépensé des sommes d'argent considérables sans l'autorisation de la Chambre; 3. qu'il n'a pas pourvu aux moyens de faire face aux besoins du pays sans entamer le capital et augmenter la dette du pays; 4. qu'il ne possède pas une majorité suffisante pour gouverner avec sagesse.

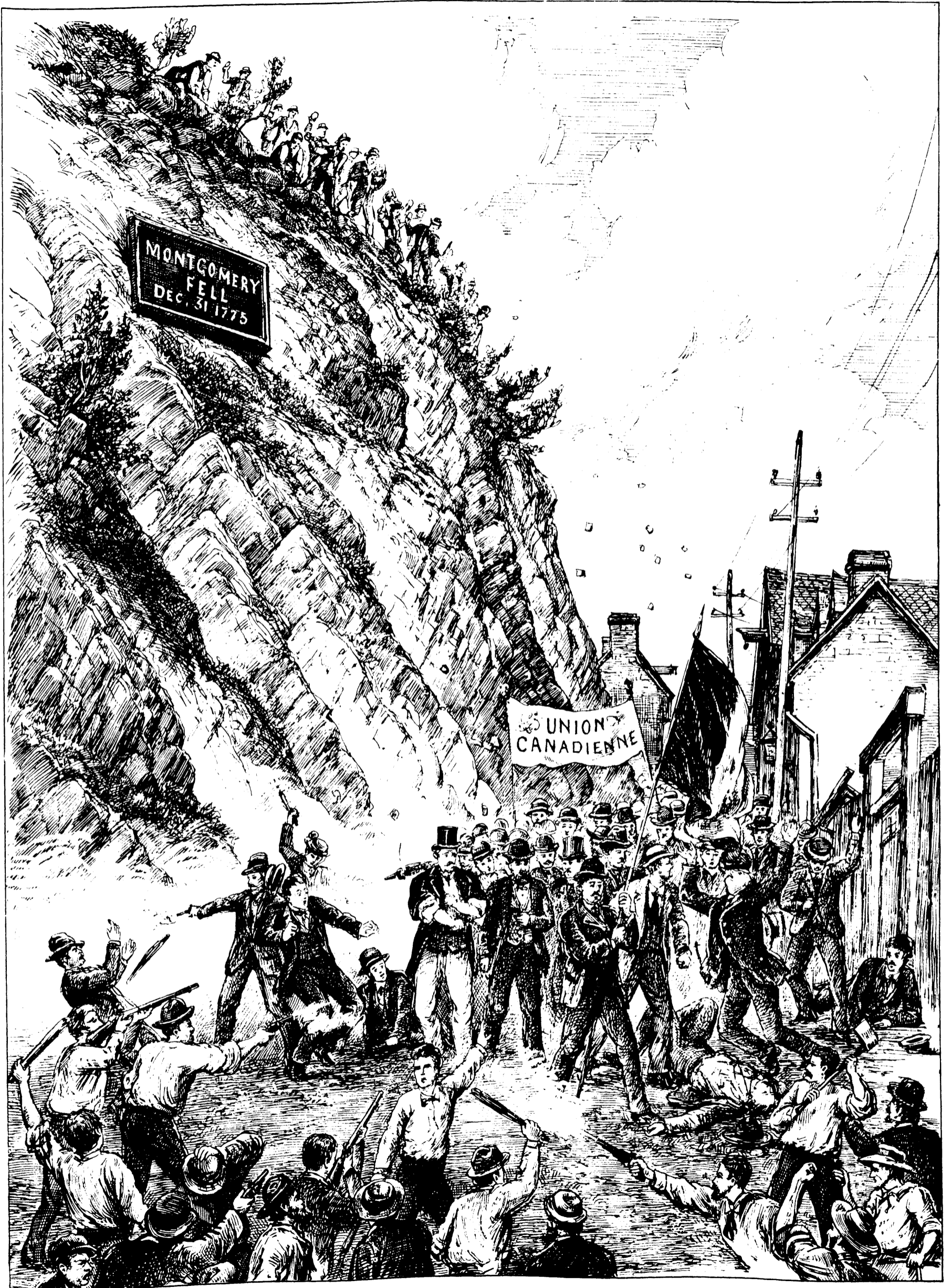
Le Conseil législatif concluait au renvoi des ministres. Son Honneur le lieutenant-gouverneur ayant répondu qu'il ne pouvait pas se rendre au désir des honorables conseillers, mais qu'il espérait que le gouvernement trouverait le moyen de s'entendre avec le Conseil, on se demande maintenant ce qui va arriver. Si le gouvernement ne réussit pas à amener cette entente, les uns croient que M. Joly sera congédié; d'autres disent que c'est impossible, que M. Joly demandera alors des élections générales, afin que le Conseil soit obligé de se soumettre, si le peuple se prononce en faveur du gouvernement. D'autres pensent que si le Conseil persiste à refuser les subsides, M. Joly va suspendre le paiement de tous les salaires et de toutes les allocations.

* *

On lit dans la *Patrie* :

Les ouvriers de Québec et de Montréal ont dû apprendre avec joie que le gouvernement Joly, pour venir à leur secours et leur donner les moyens d'aller s'établir sur les terres nouvelles, avait fait passer un bill par lequel toute Société de colonisation aurait le droit d'avoir une somme égale à celle qu'elle obtiendrait des corporations ou des citoyens de ces deux villes jusqu'au montant de \$20,000, de manière à pouvoir donner à chaque colon \$120. Ainsi, toute société de colonisation qui pourra, par souscription ou autrement, prélever cinq ou dix mille piastres, aura le droit d'avoir du gouvernement la même somme. Cette loi a été faite exprès pour les ouvriers des villes de Québec et de Montréal, qui sont sans ouvrage et désirent s'établir sur les terres nouvelles, et elle est le résultat du mouvement entrepris l'année dernière par M. L.-O. David en faveur de la colonisation.

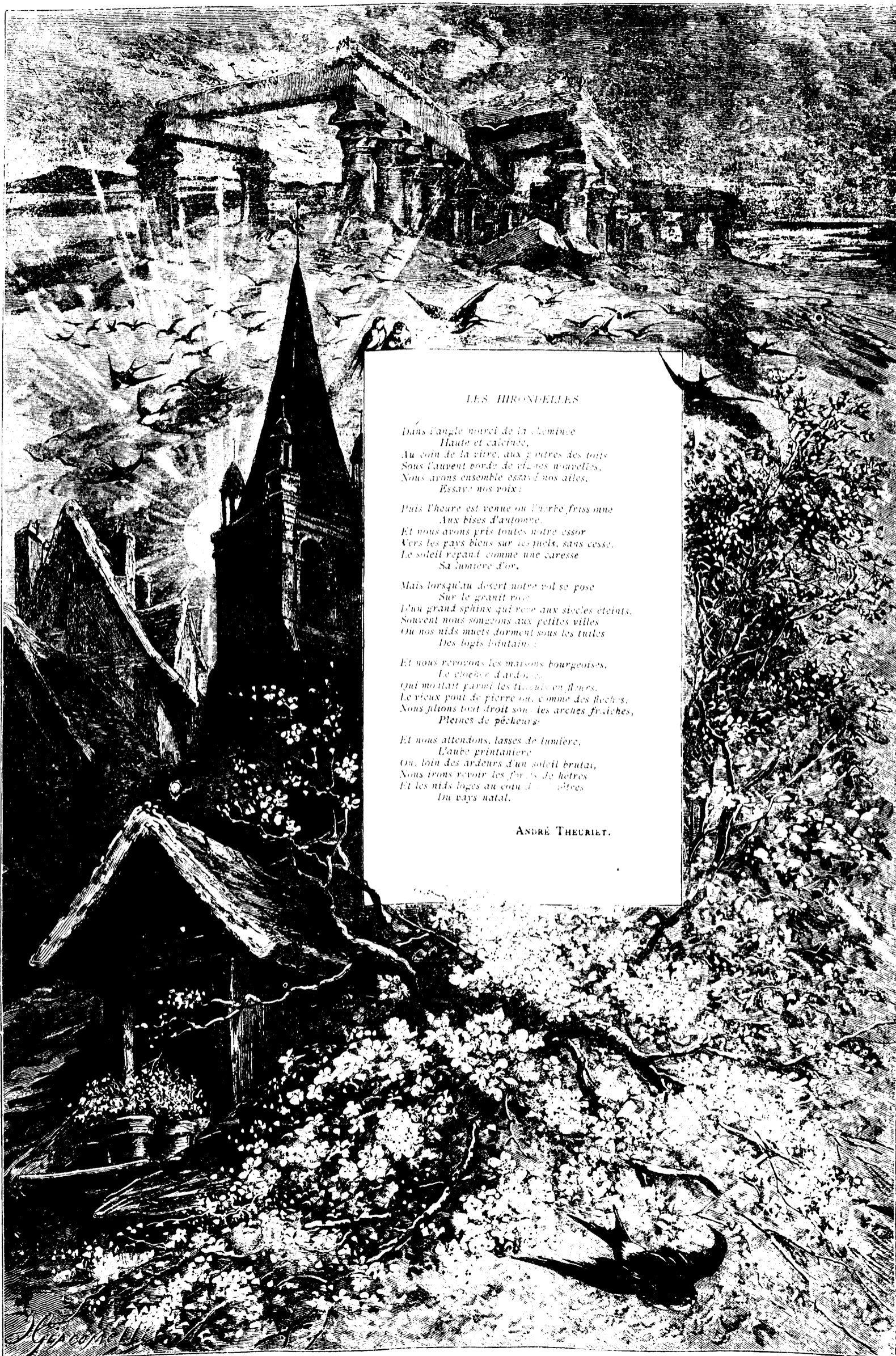
C'est le temps de reprendre l'œuvre qu'il avait commencée. On lui a promis les avantages offerts par le gouvernement à ceux qui ne peuvent plus vivre dans les villes. Nous reviendrons sur ce sujet.



LES ÉMEUTES DE QUÉBEC—LES CANADIENS-FRANÇAIS ATTAQUÉS DANS LA RUE CHAMPLAIN



LES NIDS LE NID D'HIRONDELLE



LES HIRONIELLES

Dans l'angle noir de la cheminée
Haute et caillée,
Au coin de la vitre, aux portes des toits
Sous l'aureole bordée de vitres nouvelles,
Nous avons ensemble essaié nos ailes,
Essaié nos voix :

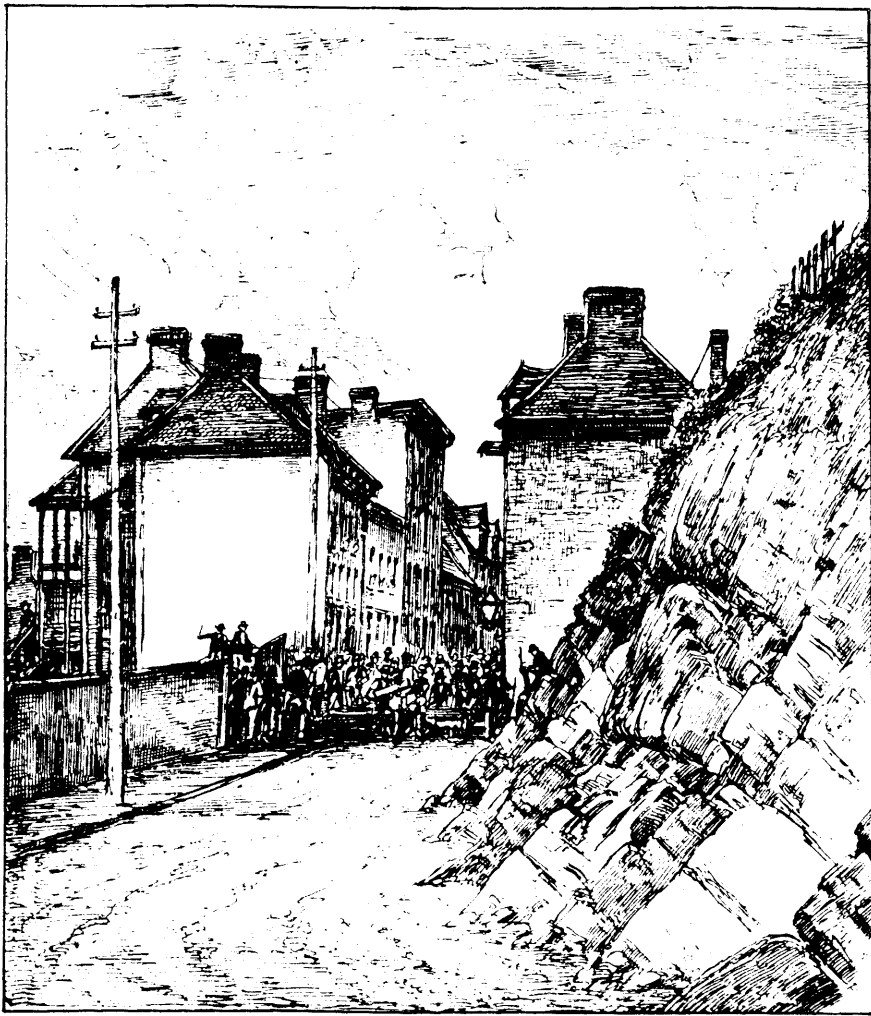
Puis l'heure est venue où l'herbe frissonne
Aux bises d'automne,
Et nous avons pris toutes notre essor
Vers les pays biens sur les neiges, sans cesse,
Le soleil repand comme une caresse
Sa lumière d'or,

Mais lorsqu'au desert notre vol se pose
Sur le granit rose
L'un grand sphinx qui veit aux siècles éteints,
Souvent nous songeons aux petites villes
Où nos nids muets dorment sous les tuiles
Des logis lointains :

Et nous revoyons les maisons bourgeoises,
Le clocher d'ardoise,
Qui montait parmi les tilleuls en fleurs,
Le vieux pont de pierre ou, comme des fleches,
Nous filions tout droit sous les arches fraîches,
Plenes de pêcheurs :

Et nous attendons, lassés de lumière,
L'aube printanière
Où, loin des ardeurs d'un soleil brutal,
Nous irons revoir les forêts de hêtres
Et les nids logés au coin d'arbres
Du pays natal.

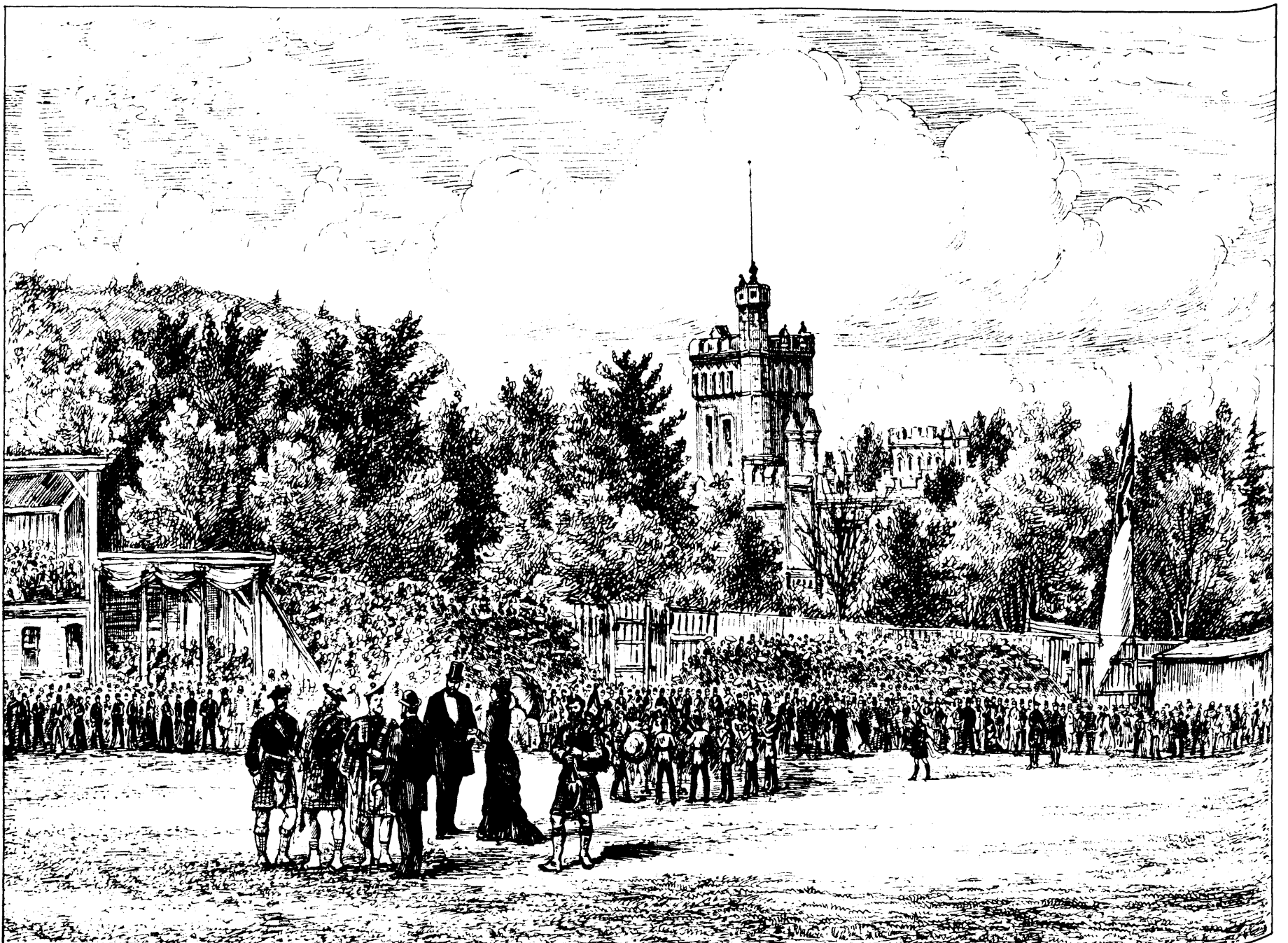
ANDRÉ THEURIET.



LES ÉMEUTES DE QUÉBEC—BARRICADE SUR LA RUE CHAMPLAIN



L'OISEAU MORT



MONTREAL—RÉUNION DES CLANS ÉCOSSAIS SUR LE TERRAIN DU CLUB DE LA CROSSE, POUR LA PRATIQUE DES JEUX NATIONAUX

Prix du Marché de Détail de Montréal

Table listing market prices for various goods including flour (Farine), grains (Grains), vegetables (Légumes), dairy (Laiterie), poultry (Volailles), meats (Viandes), and other items (Divers) in Montreal on August 30, 1879.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for livestock and animal products such as beef (Boeuf), sheep (Moutons), and other animals.

LA COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS (à responsabilité limitée).

AVIS est par le présent donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de cette compagnie aura lieu LUNDI, le 15 SEPTEMBRE 1879, aux bureaux de la compagnie, rue Bleury, à QUATRE HEURES de l'APRES-MIDI, dans le but d'autoriser le Bureau des Directeurs de cette Compagnie à s'adresser au Gouverneur-Général en Conseil pour obtenir l'incorporation de la Compagnie en vertu de l'acte 40 Victoria, chap. 43, intitulé: "Acte pour amender la loi concernant l'incorporation de compagnies à fonds social par Lettres-Patentes," sous le nom et raison de "La Compagnie de Lithographie Burland (à responsabilité limitée)."

Par ordre, F. B. DAKIN, Secrétaire.

Montréal, 1er septembre 1879.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC.,

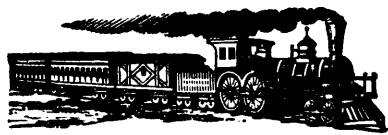
Librairie Payette & Bourgeault 250, RUE ST-PAUL, 250, MONTRÉAL

Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, les Commissaires d'Écoles, les Instituteurs et Instituteuses trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., à des conditions très avantageuses.

Dépôt des ouvrages classiques nouveaux de E. Robert, Clerc St-Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. Prix la doz. Grammaire élémentaire suivie d'exercices orthographiques \$3.75

Table listing prices for various educational books and materials, including grammar books and exercise books.

Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-P



Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

Table showing train schedules for the Intercolonial Railway, including departure and arrival times for various stations like Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, and Halifax.

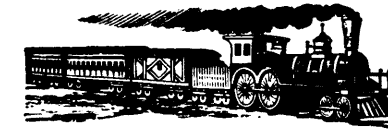
LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit: Partant de la Pointe-Lévis... Arrivant à Trois-Pistoles (dîner)...

G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St-François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & CO., Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.



Chemin de Fer du Gouvernement DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Juqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Table showing train schedules for the Government Railway, including departure and arrival times for various stations like Hull and Aylmer.

Magnifiques chars-palais sur tous les convois de passagers. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard. Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets. Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 153, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal 19 juillet 1879.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornements d'Églises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chandelières, Ostensoirs, Ciboirs, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérida, Toile, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, corne, jais, grenade, etc.), Cire d'abeille pure, Cierge en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

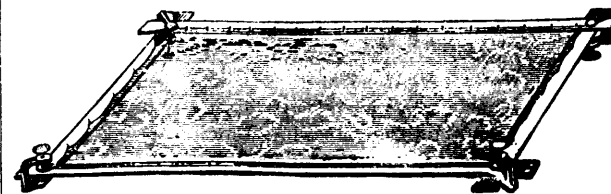
A. C. SENECA & Cie, Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

Nous paierons un salaire de \$100 par mois et les frais de voyage, ou allouerons une forte commission pour vendre nos nouvelles et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux en faisant cette offre. Échantillons gratuits. Adressez-vous à SHERMAN & CO., Marshall, Mich.

PRODUIT PHARMACEUTIQUE FRANCAIS

L'ONGUENT CANET est spécialement propre à guérir toutes sortes de plaies, soit qu'elles aient été causées par chutes, coups de fer ou armes à feu, soit qu'elles viennent de maux d'aventure, tels que panaris ou abcès de toute espèce. Il guérit aussi les écrouelles, les chancre, les glandes cancéreuses et autres, qui se forment au sein des femmes, les dartres, les hémorroïdes externes et internes. Il fait fondre les tumeurs soit externes ou internes, comme aussi les squirches, les loupes et excroissances de chair, sans qu'il soit besoin de faire aucune ouverture ni incision. C'est un onguent qu'il suffit d'avoir employé une fois pour le recommander. En vente chez les agents pour le Canada, FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.



Métiers à étendre les rideaux. Escabeaux patentés, Plisseuses Victoria, Glacières, Sarbotières, Repasseurs, Tordeurs, etc. L. J. A. SURVEYER, 524, rue Craig, Montréal.



RIVIERE ST-MAURICE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et endossées: "Soumissions pour réparations du barrage des Grandes Piles," seront reçues à ce bureau, jusqu'au TREIZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, inclusivement. On pourra voir les plans et le devis de l'ouvrage dans ce bureau et dans celui du Surintendant, à Trois-Rivières, le et après le 2-me du courant.

[Par ordre] F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 22 août 1879.

Longpré & David

AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERESE MONTREAL. A.-B. LONGPRÉ. L.-O. DAVID.

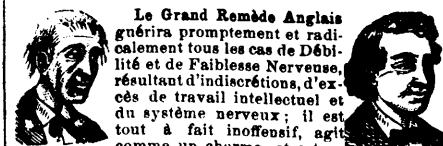
LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY



Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à: La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont.

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché. ESSAYEZ-LE!

SOUPE AUX POIS!

SOUPE AUX POIS PRÉPARÉE DE SYMINGTON,

faite avec sa célèbre farine de Maïs, à laquelle on a ajouté

L'extrait de viande de Liebig

Délicieuse, nutritive, anti-dyspeptique

Faite en une minute, sans bouillir

Vendue partout en canistres de 25 centins. En gros par WILLIAM JOHNSON, 38, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT" PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centins. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St-André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Évêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché \$1.00 même par la poste. \$1.20 S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

La COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centins. Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AVIS!

The Scientific Canadian

PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le

PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être:

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.